

## **COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT**

### **Le futur établissement pénitentiaire des Grands-Marais verra le jour en une seule étape**

**Afin d'optimiser la construction de la future prison des Grands-Marais, le Conseil d'Etat a validé un calendrier de réalisation en une seule étape au lieu des deux envisagées. Cette nouvelle planification rendra possible une mise en service progressive des 410 places du site dès 2030, soit cinq ans plus tôt que la variante en deux phases.**

Situé sur une parcelle propriété de l'Etat à proximité des actuels Etablissements de la plaine de l'Orbe, le projet constitue un maillon essentiel de la stratégie de développement des infrastructures pénitentiaires adoptée en 2014 par le Conseil d'Etat et s'inscrit dans son « Programme de législature 2022-2027 ».

Le complexe de 410 places permettra de soulager le système carcéral vaudois qui souffre depuis plusieurs années de surpopulation. La future prison des Grands-Marais renforcera également la prise en charge des personnes détenues en favorisant leur réinsertion sociale, l'un des axes prioritaires de la politique pénitentiaire du Canton. Le nouvel établissement offrira enfin un cadre de travail de qualité au personnel et aux partenaires du Service pénitentiaire de l'Etat de Vaud (SPEN).

Sur le plan financier, la réalisation en une seule étape permettra de réduire les coûts d'investissement de 17 millions de francs, sur une enveloppe de 279 millions. Cet échéancier optimisera d'autre part la gestion des ressources humaines indispensables à son exploitation ainsi que de l'ensemble du Service pénitentiaire vaudois.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 02 mars 2023

## **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat

DJES, Raphaël Brossard, chef du Service pénitentiaire

DEIEP, Michel Staffoni, directeur général, Direction générale des immeubles et du patrimoine